



Besoin d'avis sur la vente d'une maison

Par **Elianja**, le **28/08/2010** à **13:14**

Bonjour,

Je suis une adolescente de 16 ans, mes parents sont séparés (et ils n'étaient pas mariés) et il y a un an, je suis partie de ma maison d'enfance où je vivais seule avec mon père pour aller vivre avec ma mère. Je viens d'apprendre que mon père allait vendre la maison. Je vais perdre mon héritage.. Il y a t-il un moyen d'avoir une part de la maison ?

Par **rose**, le **14/03/2011** à **21:59**

C'est un peu honteux d'avoir cette mentalité à 16 ans.

J'imagine que la maison est le fruit du travail de vos parents et peut-être des biens de leur propres parents.

Votre père va certainement s'acheter un autre appartement pour vivre, dont vous hériterez par la suite. Il peut avoir envie de vivre dans un autre endroit!...

etudier et travailler pour gagner votre argent vous même avant de vouloir disposer de l'argent de vos parents.

C'est nul d'avoir cette mentalité

Par **rose**, le **14/03/2011** à **22:00**

C'est un peu honteux d'avoir cette mentalité à 16 ans.

J'imagine que la maison est le fruit du travail de vos parents et peut-être des biens de leur propres parents.

Votre père va certainement s'acheter un autre appartement pour vivre, dont vous hériterez par la suite. Il peut avoir envie de vivre dans un autre endroit!...
etudier et travailler pour gagner votre argent vous même avant de vouloir disposer de l'argent de vos parents.
C'est nul d'avoir cette mentalité

Par **mimi493**, le **15/03/2011** à **00:10**

Vous n'avez aucun héritage tant que votre père n'est pas mort. De son vivant, il fait ce qu'il veut de son argent et de ses biens.